



Syndicat des professeures et professeurs  
du Collège de Maisonneuve

Avis de motion  
à l'assemblée générale du 10 décembre 2024

Point 10 – Avis de motion sur les statuts et règlements à l'article 60 – délai de mise en candidature

Il est proposé par le comité exécutif,  
**de reconsidérer les périodes de mise en candidature à l'article 60 des Statuts et règlements du SPPCM lors d'une assemblée générale subséquente.**